

Conseil Municipal du 25 juin 2026, 19h30, salle du conseil, Mairie

Présent(e)s : Mmes BIENFAIT, LASNE, MONNIER, REVEL, VALENTIN et MM. AILLAN, GARCIA, MAINTENIÉ, PRADAL, QUESNEL.

Excusé(e)s : Mmes FAÏN, VELLAS et MM. CHAMBON, TRICAUD, NIEL

Début séance 19h30

Il fait passer la page des signatures du Conseil municipal précédent et demande l'approbation du précédent procès-verbal et compte rendu aux conseillers. Ils valident à l'unanimité des présents le compte rendu. Ils doivent prendre connaissance du PV qui est consultable en Mairie.

I. Compte rendu des activités du Maire, des Adjointes et des Présidents de commissions :

- M. Aillan prend la parole concernant le Parc des Baronnie : réélection de la présidente Nicole PELOUX (seule candidate) et élection du bureau syndical (8 représentants en Drôme sur les 26 représentants du Parc). Le maire donne quelques informations historiques sur la création du Parc (les oppositions, les décrets...etc.). M. Aillan ajoute que le résultat financier 2025 est de bon augure pour l'avenir.

- Comité des fêtes : M. Quesnel s'excuse pour le déplacement de la date de la fête votive au regard des contraintes organisationnelles avec les forains. Le sujet a déjà été évoqué avec le maire les nouvelles dates seraient les 28/29 et 30 août.

Le maire ajoute que pendant la fête votive on ne loue pas de salles (ni salle Charles Ruat ni Espace Philippe Maintenié) pour une question de sécurité et d'exclusivité.

- Maison des associations : M. Pradal prend la parole, la 1^{ère} réunion s'est bien déroulée, quasiment toutes les associations étaient présentes (sauf l'association de chasse = indisponible). Il lit le compte rendu de la réunion : nettoyage des locaux, sols, dératization, élan de solidarité pour effectuer un nettoyage autre que les sols (vitres, poussière, toiles, etc.).

Il propose de faire le forum des associations sous la halle le 12/09 matin avec un verre de l'amitié. Voir également pour proposer une réunion à l'attention des nouveaux habitants.

- Savoir rouler à vélo : il demande de faire passer le formulaire de candidature au président du Sou de l'école.

- ASMADep (musée) : le dossier de l'association du musée a été pris en charge par M. Bienfait. Il a rencontré M. Mege qui va l'assister pour tout remettre en place au niveau administratif.

- Tableau de l'église : Inauguration du retour du tableau le 20 septembre 2026.

- Communication : Mme Lasne a sollicité un devis auprès de « Graphot » de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

- CCAS : subvention demandée au Département par Mme Valentin pour la « semaine bleue ».

- Ecole : Mme Monnier recontactera LDLC concernant une demande d'intervention pour la rentrée 2026-2027.

II. Compte rendu du conseil d'école – retour sur la fête de fin d'année :

- Conseil école : les effectifs sont en baisse (57 élèves pour la rentrée 2026/2027) les enseignantes sont inquiètes. Le maire parle de la démographie scolaire, les maires sont sollicités pour donner leur avis sur les classes qui doivent être fermées, il conseille de ne pas répondre à ces demandes.

- Kermesse : tout s'est bien passée (repas, spectacle, danse, DJ...etc.). Les enseignantes sont satisfaites et souhaitent renouveler la prestation danse l'année prochaine.

Il y a toujours des problèmes récurrents de stationnements gênants au chemin de Visan.

III. Point sur les effectifs communaux :

- Départ à la retraite : deux agents des services techniques sont susceptibles de faire valoir leur droit au départ à la retraite courant septembre/octobre 2027 voire avant (mars 2027).

Le maire a rencontré un candidat potentiel, habitant sur la commune, il souhaitait connaître les fiches de postes, la rémunération, etc. Pas de réponse à ce jour.

Un autre candidat est actuellement en position de disponibilité à la Mairie de Nyons et travaille actuellement pour une entreprise privée.

M. Aillan s'interroge sur le temps qu'il faudrait pour faire une bonne passation entre les agents ? Le maire répond qu'il faudrait des mois voire plus. Les départs prévisionnels seraient soit au plus tôt mars 2027 ou au plus tard octobre 2027 selon les décrets.

Mme Monnier demande ce qu'il en est du poste créé au secrétariat il y a 2 ans ? Il répond qu'un agent a été recruté pour faire uniquement l'APC ce qui a permis à l'agent titulaire de revenir exclusivement au secrétariat de la mairie. Nous n'avons pas de place pour ajouter une 3^{ème} personne.

IV. Délibérations :

- délibération pour créances douteuses : il indique le montant de la reprise et la nouvelle provision au budget annexe de l'eau et de l'assainissement **Approuvée à l'unanimité des présents**

- Dossier AER0060-Guinguette : 190 580 € pour augmenter la puissance à la guinguette, la commune ne paie rien. **Approuvée à l'unanimité des présents**

-Demandes de subvention :

*dernière tranche du cimetière (à prioriser) : montant 48 400 € HT (subvention : 18 700 € / part de la commune 29 000 €). M. Quesnel fait un rappel concernant les arbres, le maire répond qu'il faudra les enlever dans tous les cas et les remplacer. **Approuvée à l'unanimité des présents**

*réaménagement de la mairie : montant 38 000 € HT (subvention : 15 000 € / part de la commune 28 000 €) **Approuvée à l'unanimité des présents**

*curage des lagunages de la STEP : pas de subvention possible.

Montant totalement à charge de la commune.

ANNULEE

-commission des listes électorales : Mme BIENFAIT (titulaire) / M. TRICAUD (suppléant)

Approuvée à l'unanimité des présents

V. Point sur les travaux :

- FDAC : attente d'un devis pour traiter le problème au niveau du tennis et pour la gaine électrique à l'angle du city stade pour prévoir le branchement avant le goudronnage.

- Plateforme de la micro crèche : le dossier SDED est validé (lanterne chemin des écoliers sera déplacée et remplacée, éclairage à la place et au chemin + éclairage au city stade). La commune fera le génie civil.

-ADN/fibre : ils continuent de travailler sur la fibre et l'installation de poteaux.

- le maire a reçu un courrier d'un habitant félicitant pour les travaux effectués sur la rue du Ventoux.

- Nettoyage des sols : 6 et 7 juillet.

- Place de l'église : le maire a fait retirer la voiture ventouse place de l'église.

- Antenne : rendez-vous pour l'étude de faisabilité en semaine 30.

VI. Dossiers en cours :

- Délégation de Service Public au camping municipal (DSP) : il faudra voir pour interrompre l'abonnement du TPE dans le cadre de la mise en place de la DSP. Il rappelle également qu'il faudra programmer une réunion pour évoquer la DSP pour l'année 2027.

- Reprise de concession Vigne : reprise de concession en cours.

- Réception du solde de la subvention du city stade et de la 1^{ère} tranche du cimetière

- Pluvial lotissement du plantier : à voir à la rentrée.

- APAVE : 5/07 vérification des bâtiments, M. Niel gèrera le dossier.

- Voisinage : inquiétudes concernant des parcelles non débroussaillées, plusieurs appels reçus en mairie pour alerter.

- Extincteurs : vérifications + trappes de désenfumages. OK

VII. Informations sur les sénatoriales :

Il reçoit des courriers de la part des candidats (Rochas, Bernard Buis ne se représentera pas, Monnier, Mouton).

VIII. Intercommunalité :

- Projet de territoire : il rappelle les propositions faites lors du précédent conseil.
- Commission communautaire : groupe de travail, des conseillers se sont inscrits.

IX. Informations diverses :

- Plus de collecte des emballages cartons car il n'y a plus de marché en cours. Mme Revel propose de faire une affiche pour prévenir les personnes qui continuent de déposer.
- Tremois Courthezon (Terre de vaucluse) : demande l'autorisation de passage sur la commune mais il n'y aura pas d'arrêt à St Maurice 6/7/8 novembre 2026. Le départ sera depuis Visan jusqu'à Vinsobres. Ils approuvent à l'unanimité des présents.

X. Réunions :

Commission de recrutement à prévoir

XI. Questions diverses :

- Comité des fêtes : souhait de fabriquer un bar qui sera pour toutes les associations. Le maire approuve, le financement sera soit directement par l'achat de matériaux soit par subvention exceptionnelle.
- Correspondant Dauphiné/Tribune sur la commune : Mme Bienfait se propose, le maire accepte et la remercie.
- Mme Lasne indique qu'il y a deux panneaux tout blanc à changer dans le haut de St Maurice.
- 14 juillet : apéro sous la halle
- 2 juillet à 18h30 : commission recrutement

Fin séance 21h45

PROCHAIN(S) CONSEIL(S) :

Mardi 08 septembre 2026 à 19h15, salle du conseil.